



LA CHAUX-DE-FONDS

L'arène de l'Euro est ouverte

La location pour le «cinquième» stade de foot suisse de l'Euro 2008 – les 16 écrans géants de l'UBS Arena – s'est ouverte hier. A Entilles-Centre, 200 amateurs ont déjà retiré des billets pour des places assises payantes (1200) pour le site qui sera monté à Polyexpo, le seul du canton. /réd

LA CHAUX-DE-FONDS

Les fanfares veulent séduire les jeunes

Pour la première fois, les quatre fanfares de La Chaux-de-Fonds unissent leurs forces. But de l'opération: rajeunir l'image qu'elles ont dans la population et assurer la relève, en mettant l'accent sur la formation des jeunes. Avec le soutien du Département des affaires culturelles et des écoles primaires, elles ont initié une campagne de séduction dans les classes de 5e année.

CLAUDE GRIMM

Une brève démonstration, une présentation des quatre formations de La Chaux-de-Fonds et une invitation à s'essayer aux différents instruments: c'est le programme auquel une quinzaine de classes de 5e année ont déjà pris part. Hier, c'est au collège de la Promenade que les musiciens de la Musique des cadets, de la Persévérante, de la Croix-Bleue et des Armes-Réunies ont posé leurs instruments. Pour le plus grand plaisir des enfants, qui s'en sont donné à pleins poumons.

Confrontées à des problèmes d'érosion de leurs effectifs, les fanfares de la ville ont décidé d'y remédier, en organisant tambour battant une grande campagne de séduction. «Nous voulons montrer que la musique populaire est l'une des activités sociales les plus ouvertes et les plus créatives», relate André Greub, porte-parole des quatre formations. «Jusqu'ici,



ÉCOLES Les quatre fanfares de la ville ont entamé une campagne de séduction auprès des jeunes en se rendant dans les classes de 5e année primaire, comme ici au collège de la Promenade. (RICHARD LEUENBERGER)

les réactions sont plutôt positives», ajoute-t-il encore.

«Une étape importante a été franchie», relate Jean-Pierre Veya, chef du Dicastère de la culture, qui, il y a un an, conviait les quatre fanfares de la ville à une séance commune. Depuis, abandonnant leurs individualités pour réfléchir à une stratégie commune, ces dernières ont constitué un groupe de travail.

Outre la réalisation d'un flyer, le principal résultat de ces discussions est la mise en place d'une formation commune. La fanfare des Cadets, qui a longtemps été une école

«Nous voulons montrer que la musique populaire est l'une des activités sociales les plus ouvertes et les plus créatives»

André Greub

de musique, renouera ainsi avec sa mission initiale. Un programme de formation est en cours d'élaboration. Quant à son financement, nerf de la guerre, la piste du mécénat a été retenue. Cette formation ne portera pas ombrage aux institutions existantes telles que le Collège musical ou le Conservatoire. Au contraire. Le canton s'est engagé à subventionner au moins une quinzaine d'élèves du haut du canton inscrits aux cours du conservatoire décentralisé. Et qui viendront ensuite regarnir les rangs des fanfares chaux-de-fonnières. /CGM

LE LOCLE

Petites planètes en poésie au Tabl'art



EXPOSITION La galerie du Tabl'art accueille les œuvres de trois artistes, dont les planètes minuscules de Dörte Desarzens. (RICHARD LEUENBERGER)

Les mondes minuscules de Dörte Desarzens accueillent des personnages plus microscopiques encore. Exposées à la galerie du Tabl'art, au Locle, ces petites planètes poétiques font écho aux personnages du Japonais Saï Kijima, êtres étranges à la fois grossiers et d'une grande subtilité d'expression, comme s'ils naissaient sous nos yeux de la matière brute. Pour compléter cette rencontre d'univers très personnels, plusieurs tapisseries de l'Allemande Sonia Sophia Henseke.

Dörte Desarzens travaille des petits mondes pas plus gros qu'une pomme, qu'elle peuple d'un ou deux personnages microscopiques empruntés aux maquettes de chemin de fer. Elle les complique parfois d'un arbre, d'une graine, d'une paire de skis: chacune de ses planètes est une petite histoire colorée, gaie, mélancolique ou perdu dans le vide infini. Ces travaux pleins de verve et d'audace dialoguent étrangement bien avec les statues-marionnettes de Saï Kijima. Bois flottés, pierres et papier mâché servent de ma-

tière première à ces personnages intensément expressifs que l'artiste met lui-même en mouvement au cours de performances saisissantes rappelant le théâtre Nô et la magie de l'enfance. La prochaine est prévue le samedi 15 décembre à 18h (renseignements et inscriptions au tél. 079 474 43 11). L'exposition, elle, est à voir jusqu'au samedi 22 décembre. /sab



EXPO «No NaMe», de Saï Kijima, au fond un tissage de Sonia Henseke. (RICHARD LEUENBERGER)

LA SAGNE

Meilleur budget et télé-réseau boosté

Le Conseil général de La Sagne examinera lundi prochain le budget 2008 de la commune. Celui-ci prévoit un déficit de 40 000 fr. (39 465 fr.) pour un total de charges de 4,5 millions. C'est moins que pour le budget 2007, qui table sur un déficit de 148 000 francs.

«La bonne conjoncture économique du canton de Neuchâtel laisse également entrevoir une amélioration dans nos prévisions budgétaires 2008», commente le Conseil communal. Bien que modeste par rapport à d'autres communes, l'impôt sur les personnes morales est en «bonne progression». Pour celui sur les personnes physiques, l'exécutif note que la correction de la progression à froid entraînera un manque à gagner d'environ 70 000 francs. La prévision des rentrées est cependant «légèrement supérieure». L'adaptation des salaires au coût de la vie sera de 1,74 pour cent.

Pour les investissements, le Conseil communal consacre un

chapitre au télé-réseau. Avec Vidéo 2000, la stratégie est au «triple play»: radio-TV, internet et téléphonie. «Cette offre inclut également le lancement de la télévision haute définition et prochainement d'une télévision à la carte», lit-on. La capacité des réseaux, saturés, devra cependant être étendue (de 606 MHz à 862). Coût prévisible: 120 000 francs.

Par ailleurs, le législatif se penchera sur une demande de crédit de 20 000 fr. pour remplacer l'installation de pompage de La Corbatière. Il entérinera aussi l'introduction d'un règlement communal sur les constructions sur la base d'un règlement type proposé par le Service cantonal de l'aménagement du territoire. Enfin, comme d'autres communes avant et après elle, (26), La Sagne se positionnera sur une proposition d'initiative communale pour le maintien de l'équilibre régional par la péréquation et une meilleure répartition des richesses dans le canton. /ron

>>> CANDIDATURE UNESCO

JOUR J-17

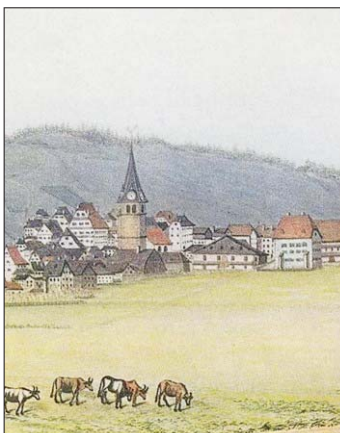
Avant les paysans horlogers

Pourquoi dit-on du Locle «la Mère-Commune»? Combien d'habitants comptait La Chaux-de-Fonds au début du 16e siècle? Qui étaient les premiers habitants des Montagnes neuchâtelaises? On remonte aux fondements de l'histoire de la région dans les premiers chapitres du dossier que la Confédération va déposer à Paris le 21 décembre pour demander l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'Unesco.

Pourquoi ce retour historique? Parce que le développement de l'horlogerie se prépare déjà dans les mentalités des paysans qui défrichèrent les noires joux du Jura neuchâtelois. Parce que très rapidement, ces paysans adapteront

certaines parties de leurs fermes à leurs travaux d'horlogerie. On en reparlera ces jours prochains. On vous expliquera comment ces deux villes ont été à ce point façonnées par l'horlogerie qu'elles en ont acquis un intérêt extraordinaire. Un intérêt universel, dira peut-être l'Unesco en 2009.

Revenons donc au passé. Dans les Montagnes neuchâtelaises, on trouve bien quelques rares traces d'ours et une monnaie romaine, mais les premiers habitants connus sont venus s'établir vers 1300. Le Locle et La Sagne sont les premiers villages recensés, les «mères-communes», disait-on. Ensemble, en 1450, ils réunissaient environ 250 personnes. La Chaux-de-Fonds est un village plus récent. Trente-cinq



LE LOCLE Vue de 1827 peinte par Hippolyte Gustave Coutau. (SP)

personnes y vivaient en 1532, et la mairie ne sera instaurée qu'en 1656. Le lieu de la future métropole horlogère avait été choisi en raison d'une source située au carrefour des

chemins reliant Neuchâtel à Montbéliard, et Le Locle à l'évêché de Bâle.

Ces habitants venaient essentiellement du Val-de-Ruz. La Seigneurie de Valangin, elle-même vassale du comte de Neuchâtel, avait tout intérêt à élargir ses territoires pour augmenter ses revenus. Elle accorda des droits particuliers à ceux qui voulaient bien s'aventurer dans ces contrées. Ils furent toujours plus nombreux, venant aussi du Val-de-Travers et du val de Morveau, tandis que les habitants déjà sur place s'étendaient le long de leurs vallées. L'histoire des paysans horlogers pouvait commencer.

RÉMY GOGNIAT
Chargé de communication
de la Ville de La Chaux-de-Fonds
www.urbanisme-horloger.ch